



POUR VOS FUTURES FACTURES, SI CE N'EST PAS DEJA FAIT

**SI VOUS LE SOUHAITEZ, METTEZ EN PLACE LE
PRELEVEMENT DE VOS COTISATIONS**

Retournez le mandat complété, signé et accompagné
de votre RIB à : regie@sdeau50.fr ou SDeau50 - 7A Allée
du Château de la mare 50200 COUTANCES

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

TITULAIRE DU COMPTE	CRÉANCIER
Nom/Raison sociale : _____	Raison sociale : Sdeau50
_____	Adresse : 101 rue Alexis de Tocqueville –
Date de naissance : _____	CS40108 – 50000 SAINT LÔ
Ville de naissance : _____	Identifiant (ICS) : F R 5 8 Z Z Z 4 2 8 1 9 1
N° de téléphone : _____	Je souhaite bénéficier du prélèvement : ☐ à chaque facture ☐ le 12 de chaque mois
Adresse mail : _____	Date : _____
Adresse du titulaire : _____	Lieu : _____
_____	Signature : _____
Numéro de compte : <i>Joindre un RIB (ou IBAN/BIC)</i>	
Code BIC : _____	

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Sdeau50 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Sdeau50. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

CREEZ VOTRE COMPTE EN LIGNE sur le site www.sdeau50.fr en suivant ce QR Code



- Suivez votre consommation
- Gérez votre abonnement
- Consultez vos factures
- Adhérez à la e-facture (disponible uniquement pour les abonnés ayant opté pour le prélèvement automatique ou mensuel)

**LE PAIEMENT
PAR CHÈQUE
NE SERA PLUS POSSIBLE**

**D'AUTRES SOLUTIONS SIMPLES
ET SÉCURISÉES S'OFFRENT À VOUS !**

VOS MOYENS DE PAIEMENT DISPONIBLES

1

EN LIGNE AVEC PAYFIP
Régler votre facture en toute
sécurité sur le site officiel :
www.payfip.gouv.fr

✓ Simple, rapide et sécurisé,
24h/24 et 7j/7

2

CHEZ UN BURALISTE
Munissez-vous de votre facture
comportant un QR code
et réglez en espèces, carte
bancaire ou carte bleue.

✓ Pratique et de proximité

3

PAR PRÉLEVEMENT
Optez pour le prélèvement
automatique en complétant
le mandat SEPA.

✓ Plus de tranquillité,
pas d'oubli de paiement